

72
m. Sappay
m.

15^e fév
L'an cinq de la République française
une indivisible le vingt quatre prerial.
De la Commune de St. Laurent du pont chargé par la loi de recevoir
les actes destinés à constater les naissances & les morts. Et présent
un enfant femme que le Citoyen François Sappay marié à
Compagne de Citoyens Jean Roget Dugat & Joseph Bouvier
Catin tous deux majeurs & domiciliés de cette Commune
lequel adit qu'il est son enfant & de Marie Roget Dugat son
épouse le dit enfant né le vingt trois prerial dans son domicile
il a été donné le premier nom de Française Marie & nous avons
donné actes & déclaration & signé François Sappay marié
& Jean Roget Dugat & Joseph Bouvier Catin pour en
avoir le titre de ces luges & Requis.

François Sappay marié
Jean Roget Dugat
Joseph Bouvier

L'an cinq de la République française une indivisible le vingt